**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET ACTIONS HUMANITAIRES**

******

***Le Ministre***

**ALLOCUTION**

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR   
LE MINISTRE DE LA SOLIDARITE ET ACTIONS HUMANITAIRES A LA 6eme PLATEFORME MONDIALE   
POUR LA REDUCTION   
DES RISQUES DE CATASTROPHES**

**GENÈVE, DU 13 AU 17 MAI 2019**

***Genève, Mai 2019***

* **Excellence Monsieur le Président ;**
* **Mesdames et Messieurs ;**
* **Distingués Invités** ;

Avant toute chose, je voudrais m’acquitter d’un agréable devoir, celui de remercier le Gouvernement Suisse, pour l’organisation et la tenue de ce grand forum qui réunit les pays du monde entier avec un seul but, à savoir : réfléchir, ensemble, sur la problématique de la Réduction des Risques de Catastrophes conformément aux recommandations du Cadre de Sendai 2015 - 2030.

Que le gouvernement ainsi que tout le peuple helvétique trouvent à travers ces mots, la gratitude du peuple congolais pour l’accueil combien chaleureux qui a été réservé à la délégation qui m’accompagne et à moi-même.

Mes remerciements s’adressent aussi au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en charge de prévention et réduction des risques de catastrophes, pour toutes les facilités qui ont permis l’organisation et la tenue de cet événement mondial.

**Excellence Monsieur le Président ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Le cadre de Sendai définit les priorités de la communauté internationale en matière de prévention des catastrophes pour la période 2015-2030, s'applique aux risques des catastrophes à petite ou grande échelle, fréquente ou rare, soudaines ou à évolution lente, causées par des aléas naturels ou par l'homme, ou liées à des aléas et risques environnementaux, technologques et biologiques.

Il en appelle également à un renforcement de la gouvernance des risques des catastrophes, notamment des plates formes nationales.

Les catastrophes frappent aussi bien les pays riches que les pays pauvres et nous avons constaté que leurs répercussions s'averent dramatiques auprès des communautés moins résilientes.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, nous nous engageons dans la RRC, non seulement pour sauver des vies, mais aussi pour garantir la durabilité du développement socioéconomique de nos pays.

Sinon, tous les efforts de développement sont en soi inutiles s'ils n'integrent pas une logique de réduction des risques des catastrophes, en d'autres termes, la vision d'un développement durable telle que dessinée par l'agenda 2030 doit se matérialiser sur terrain par des projets renforçant la résilience des communautés à un risque.

Puisqu'une catastrophe reste et demeure l'affaire de tous, la RRC ne s'averera efficace que si tout le monde y mettait du sien, et la République Démocratique du Congo, consciente de cette réalité, tient à mettre à profit les réflexions de ce Forum mondial, pour que nous arrivions à coordonner nos efforts en vue d'améliorer la gestion des risques des catastrophes et favoriser les investissements de développement tenant compte des risques.

C’est pourquoi, dans la perspective d’y remédier et soutenir la mise en œuvre des recommandations issues de la 3ème Conférence Mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophes de mars 2015 tenue à SENDAI, la République Démocratique du Congo a fait siennes les différentes résolutions prises à tous les niveaux, à savoir : aux niveaux mondial, régional et sous régional.

À cet effet, le Gouvernement de la République s’active dans la mise en œuvre des engagements pris à travers différentes initiatives. Et, à l’heure actuelle, les outils et mécanismes ci-dessous sont opérationnels au niveau national.

Il s’agit principalement de :

* La Stratégie Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes qui a été mise en œuvre avec l’appui du Programme des Nations Unies pour le Développement ;
* La création d’un Ministère en charge d’aménagement du territoire et rénovation de la ville pour le respect de normes urbanistiques afin de prévenir tout risque lié en cas de catastrophes ;
* Le Plan National de Développement Sanitaire qui prend en compte la prévention, la réduction des risques de contamination et la réponse urgente à donner face aux épidémies, y compris la Fièvre Hémorragique à virus Ebola ;
* La mise en place de l’Agence de Gestion des Fonds Humanitaires, en vue de mobiliser les ressources et procéder  à la réinsertion efficace et durable de tous les congolais en rupture conjoncturelle avec leur cadre normal de vie, notamment les personnes frappées par les catastrophes naturelles ;
* L’élaboration d’un Plan de Contingence Volcan prenant en compte la gestion des aspects du risque transfrontalier lié au Gaz méthane dans le lac Kivu ;
* La participation très active du Service de météorologie nationale de la République Démocratique du Congo aux réunions sous régionales de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté de Développement d’Afrique Australe (SADC), pour l’élaboration des prévisions saisonnières dans l’espace des organisations précitées ;

Voici comment, pour sa part, **Excellences, Mesdames et Messieurs,** la République Démocratique du Congo, mon pays, se donne à bras le corps, à travers les engagements souscrits à atteindre les cibles et objectifs énoncés dans le Cadre de Sendai.

Pour terminer, je saisis cette opportunité pour solliciter la mise en place, dans le cadre régional et sous régional, des mécanismes communs d'alerte, de surveillance et de gestion des risques des catastrophes, étant donné que nous partageons les mêmes situations et donc liés aux mêmes destins des risques climatiques. Mieux vaut prévenir que guérir, a-t-on coutume de dire.

C’est dans ce cadre et ayant en mémoire qu’on ne peut éviter une catastrophe, mais qu’on peut la prévenir et atténuer le choc pour soulager les populations affectées, nous demandons l’appui de tous les gouvernements, des personnes de bonne volonté ainsi que des bailleurs de fonds pour doter les organisations sous régionales et régionales ainsi que nos propres pays, des outils à même de détecter les catastrophes, particulièrement sur le plan météorologique, pour arriver à mieux les gérer d’une part et d’autre part, procéder à une entraide des uns et des autres en cas de débordement à la survenue d’une crise.

Il s’agit concrètement de la prise en compte des mécanismes de prévention des crises humanitaires avant leur déclenchement en termes d’alerte précoce en mettant en place des dispositifs de prévention et réduction de la vulnérabilité aux risques et des approches sur l’efficacité de la réponse humanitaire en situation de crise.

**Excellences ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Je vous remercie.